

Conditions Générales de Vente

Céline Hamelin - LE SHALA VOYAGEUR est une entreprise individuelle proposant des prestations d'enseignement de la voile, du yoga et de l'ayurveda.

Pour toutes informations complémentaires, merci de nous contacter au : 0682998524

Conditions de ventes et d'annulation :

Votre séjour ou événement est proposé et vendu par la société Céline Hamelin - LE SHALA VOYAGEUR, entreprise individuelle dirigée par Céline Hamelin et domiciliée au 4 place des bourdaines, 40510, Seignosse.

1- Annulation et modification

Pour toute demande d'annulation ou modification, vous devez contacter Céline Hamelin par téléphone au 0682998524 ou par email hamelin.celine@gmail.com. La société Céline Hamelin - LE SHALA VOYAGEUR conserve une partie des sommes versées en fonction de la date d'annulation ou de modification: entre J-30 et J-14 : 50% du montant total sera conservé, entre J-13 et J-7 : 80% du montant total sera conservé, entre J-7 et le jour de départ : 100% du montant total sera conservé.

2- Annulation de la part du SHALA VOYAGEUR

Si le séjour NAVASANA est annulé pour quelque motif que ce soit, les personnes déjà inscrites seront intégralement remboursées et seront susceptibles de recevoir une indemnisation supplémentaire pour les billets de transports, sur justificatifs.

En revanche, le séjour pourra être annulé sans indemnisation complémentaire si :

- un nombre insuffisant de participants est inscrit sur un séjour et si ce nombre minimum était clairement inscrit sur l'annonce. LE SHALA VOYAGEUR en informera le client :

- 10 jours avant le début du voyage dont la durée dépasse 6 jours

- 7 jours avant le voyage dont la durée est de 2 à 6 jours

- 72h heures pour les voyages n'excédant pas 2 jours.

Le voyage peut toutefois être maintenu si chacun des participants accepte un avenant au contrat avec réajustement du prix, calculé au plus juste et n'excédant pas 15% du prix du séjour. Le nombre minimum de participants est indiqué sur la fiche produit. A défaut, une autre date ou une autre destination seront proposées, sans aucune obligation de contracter.

- En cas de survenance de circonstances exceptionnelles et inévitables empêchant l'exécution du contrat (par exemple confinement cause covid ou maladie du/des intervenants). Dans ce cas, des prestations de qualité égale ou supérieure seront proposées sans surcoût à une autre date.

Dans certaines circonstances et notamment à cause des conditions météo, le

circuit, les hébergements, les transports, les randonnées peuvent être modifiés. Le voyageur ne pourra refuser la modification sans motif valable, même si les prestations proposées ne sont pas comparables. Chaque fois, nous faisons le maximum pour que vous puissiez réaliser votre programme en vous proposant des alternatives : autre lieu, autre parcours, autre activité, autre date...

3- Responsabilité

LE SHALA VOYAGEUR apportera l'aide nécessaire au voyageur en difficulté mais ne pourra être tenue responsable des conséquences, ni se substituer financièrement au voyageur, en cas de survenance des événements suivants :

- Défaut de présentation et/ou perte ou présentation, au poste de police, de douanes ou d'enregistrement, de documents d'identité et/ou sanitaires périmés ou d'une durée de validité insuffisante (carte d'identité, passeport, visas, certificat de vaccination...) et indispensable à la sortie du pays visité et au retour en France.
- Frais générés pour la perte des titres de transport par le voyageur (frais et pénalités de réémission des billets et frais induits notamment en cas d'immobilisation dans le pays).
- Dette contractée par le voyageur auprès d'un tiers (extra dans les hôtels, etc.)

Le voyageur est informé que la responsabilité du SHALA VOYAGEUR ne saurait en aucun cas être engagée lorsque le dommage est imputable soit au voyageur, soit à un tiers étranger à la fourniture des services de voyages et revêt un caractère imprévisible ou inévitable, soit à des circonstances exceptionnelles et inévitables (guerre, attentat, émeute, révolution, catastrophe nucléaire, événements climatiques ou géologiques).

4- Remarques

- Chaque participant est conscient du caractère sportif du séjour et de l'éloignement potentiel des centres médicaux. Il assume en toute connaissance de cause les risques et s'engage à ne pas faire porter la responsabilité des accidents pouvant survenir ou aux accompagnateurs ou aux différents prestataires. Ceci est valable aussi pour les ayants droit et tout membre de la famille.
- Le niveau sportif pour le yoga, la voile, la randonnée ou autres activités et les éléments personnels (taille, poids...) communiqués lors de l'inscription sont des éléments contractuels fournis sous la responsabilité du voyageur : le prestataire sur place se réserve le droit de refuser tout participant dont le niveau ou les capacités seraient différents de ceux validés lors de la conclusion du contrat et qui seraient incompatibles avec le bon déroulement de l'activité ou du séjour. Dans ce cas, le client ne pourra prétendre à aucune indemnisation puisque la non-conformité lui serait imputable.
- Tout voyage écourté, toute prestation non utilisée par le voyageur ne peuvent donner lieu à aucun remboursement.
- LE SHALA VOYAGEUR se réserve le droit, sauf mention écrite contraire de la part du voyageur lors de la conclusion de son contrat, d'utiliser les photos ou films pris pendant le voyage afin d'illustrer certains programmes, sans que cela puisse donner lieu à compensation ou dédommagement.

5- Assurances

Aucune assurance n'est comprise dans les prix proposés par LE SHALA VOYAGEUR . Il est recommandé au voyageur de prévoir lors de sa réservation la souscription d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certaines annulations et un contrat d'assistance couvrant également le rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

6- Cession du contrat

Le voyageur peut céder son contrat à un tiers et doit impérativement en informer LE SHALA VOYAGEUR de par tout moyen permettant d'en accuser réception dans les meilleurs délais et au plus tard 7 jours avant la date de début du voyage, en indiquant précisément le nom et l'adresse du cessionnaire et du participant au séjour/événement, en justifiant que celui-ci remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le séjour (exemple sur les séjours exclusivement féminins).

Le cédant ou le cessionnaire seront solidairement responsables du paiement d'un éventuel solde du prix.

7- Réclamations, litiges

Le voyageur doit signaler sur place au point de contact toute non-conformité constatée. A défaut, il s'expose à ce que sa demande de dédommagement ne soit pas accueillie.

Toute réclamation ou litige éventuel concernant le bon déroulement du séjour/événement ne pouvant se régler directement sur place, doit être signalé et justifié dans le délai d'un mois après la date de retour du séjour/événement, par lettre recommandée avec accusé de réception. Les pièces justificatives ou le constat écrit du prestataire local doit appuyer la requête. LE SHALA VOYAGEUR traitera le dossier le plus rapidement possible en prenant le temps de mener une enquête auprès des prestataires.

8- Protection des données personnelles

Il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à répondre au mieux aux demandes. Le traitement de ces données personnelles se fait dans le respect du RGPD – Règlement Général pour la Protection des Données du 27 avril 2016 entré en vigueur le 25 mai 2018. Chaque voyageur dispose à tout moment, du droit permanent et gratuit d'accès et de rectification, de suppression ou d'opposition à ses données personnelles.

9- Propriété intellectuelle

Le contenu du site internet et des applications est la propriété du SHALA VOYAGEUR et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon. En outre, LE SHALA VOYAGEUR reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du voyageur). Le voyageur s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du SHALA VOYAGEUR.